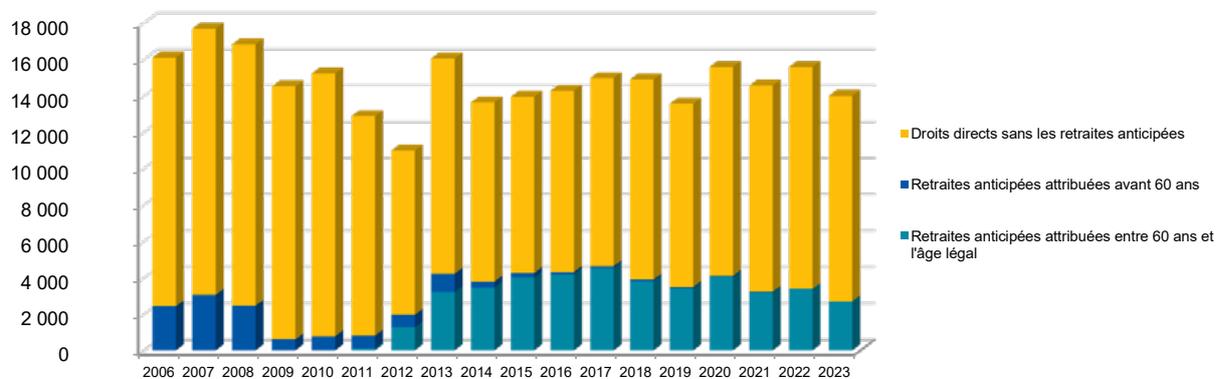


**Retraités résidant en Carsat Auvergne**

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	7 394	11 541	18 935
Droits directs (retraites personnelles)	6 541	7 456	13 997
Droits dérivés (retraites de réversion)	853	4 085	4 938
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	461	657	1 118

**Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006**



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 211	700	2 911
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,5 ans	63,3 ans	62,9 ans
Droits dérivés	76,9 ans	74,6 ans	75,0 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Pensions à taux réduit	10,1%	12,3%	11,2%
Retraités bénéficiant d'une surcote	13,9%	18,5%	16,4%

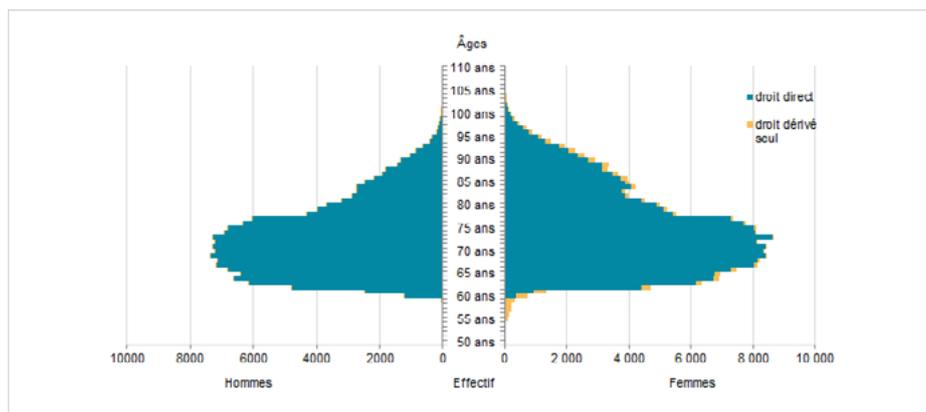
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	150 303	191 137	341 440
Retraités percevant un droit direct seul	143 357	135 858	279 215
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 057	6 764	7 821
Retraités percevant les deux à la fois	5 889	48 515	54 404
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,1%	3,7%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	44 269	15 242	59 511
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,5 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	915 €	721 €	806 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,6%	49,4%	36,5%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

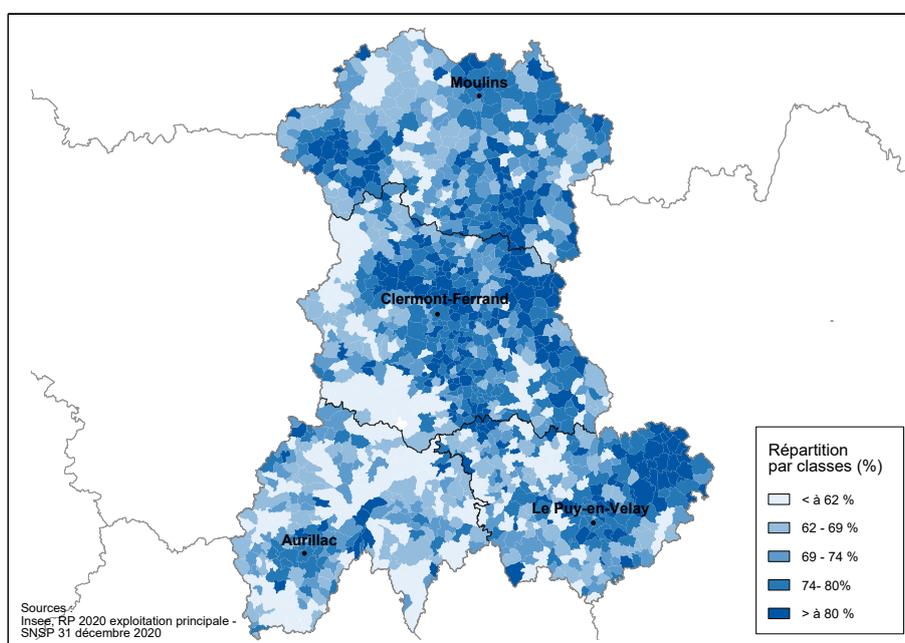
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Pyramide des âges des résidents



## Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Auvergne



## Prestataires payés par la Carsat Auvergne

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
03 - Allier	35 815	47 552	83 367
15 - Cantal	14 509	19 433	33 942
43 - Haute-Loire	23 245	28 696	51 941
63 - Puy-de-Dôme	63 929	79 509	143 438
<b>Total Carsat Auvergne</b>	<b>137 498</b>	<b>175 190</b>	<b>312 688</b>
Total hors Carsat Auvergne	21 994	23 573	45 567
<b>Ensemble des prestataires</b>	<b>159 492</b>	<b>198 763</b>	<b>358 255</b>

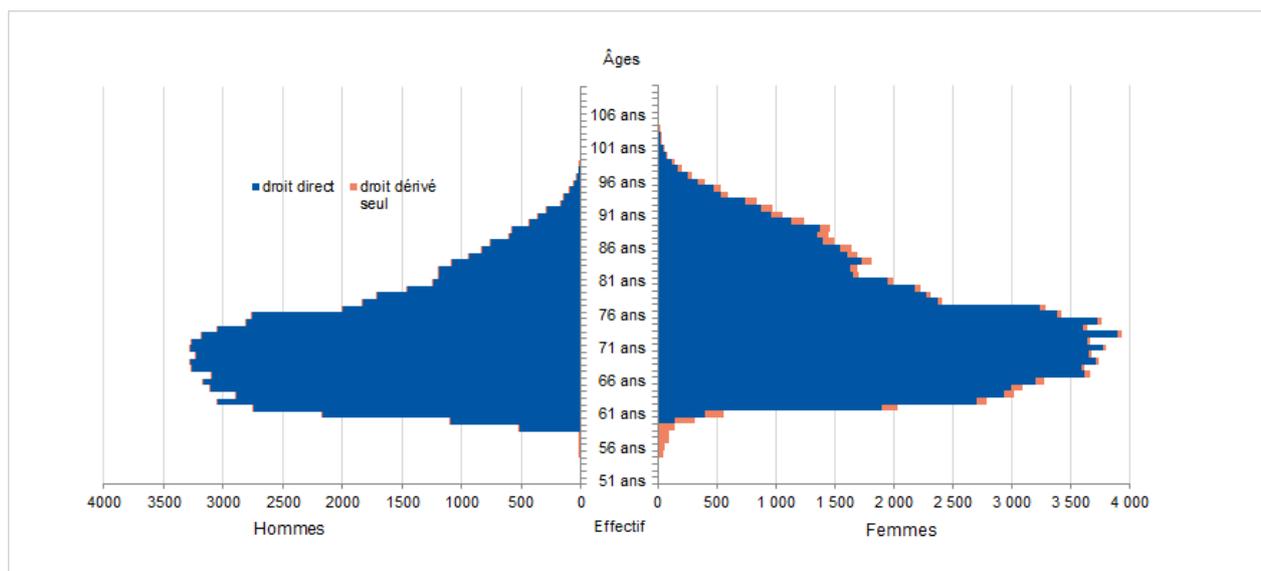
Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

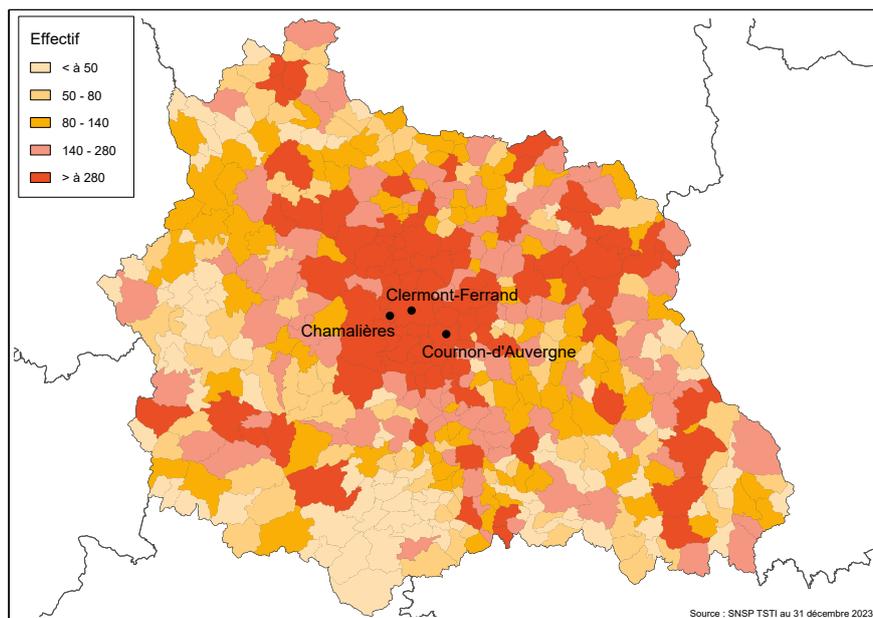
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 250	5 057	8 307
Droits directs (retraites personnelles)	2 947	3 321	6 268
Droits dérivés (retraites de réversion)	303	1 736	2 039
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	194	255	449
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	971	310	1 281
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,4 ans	63,0 ans
Droits dérivés	76,1 ans	74,8 ans	75,0 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	67 307	84 058	151 365
Retraités percevant un droit direct seul	64 757	60 451	125 208
Retraités percevant un droit dérivé seul	321	3 058	3 379
Retraités percevant les deux à la fois	2 229	20 549	22 778
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,0%	3,4%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 067	6 771	25 838
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,4 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	951 €	736 €	832 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,1%	46,3%	33,5%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Clermont-Ferrand</b>			
Nombre total de retraités	10 104	14 431	24 535
Retraités percevant un droit direct seul	9 749	10 343	20 092
Retraités percevant un droit dérivé seul	29	501	530
Retraités percevant les deux à la fois	326	3 587	3 913
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,3%	6,3%	6,7%
<b>Cournon-d'Auvergne</b>			
Nombre total de retraités	2 274	3 068	5 342
Retraités percevant un droit direct seul	2 206	2 269	4 475
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	85	88
Retraités percevant les deux à la fois	65	714	779
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,5%	2,5%	2,1%
<b>Chamalières</b>			
Nombre total de retraités	1 767	2 833	4 600
Retraités percevant un droit direct seul	1 738	2 166	3 904
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	85	90
Retraités percevant les deux à la fois	24	582	606
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,1%	3,0%	3,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

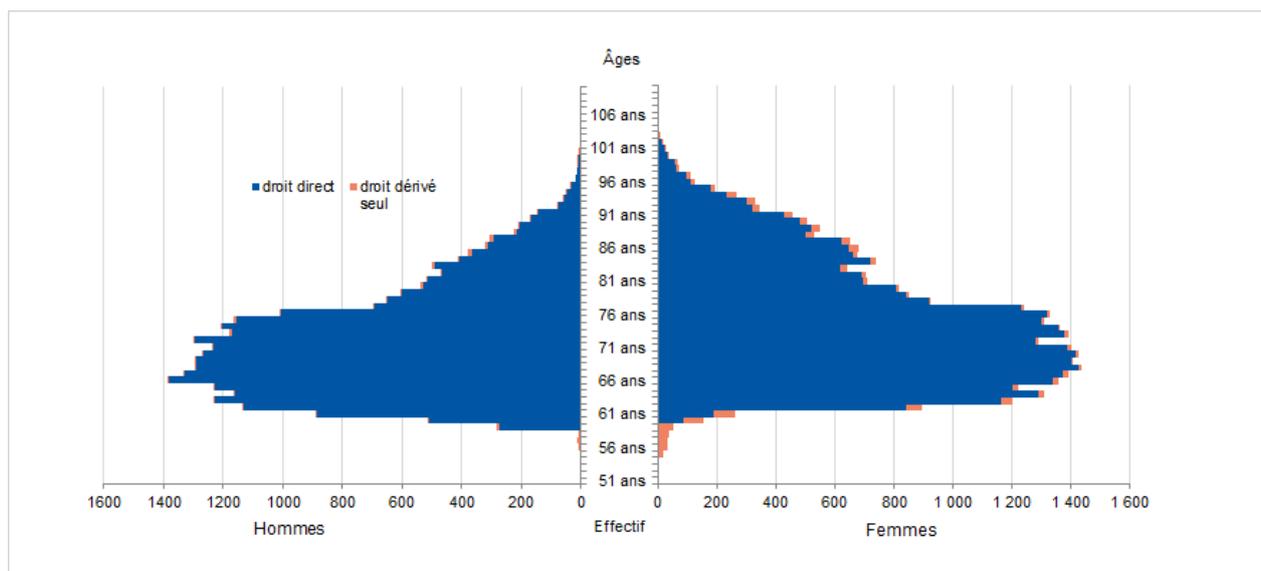
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)

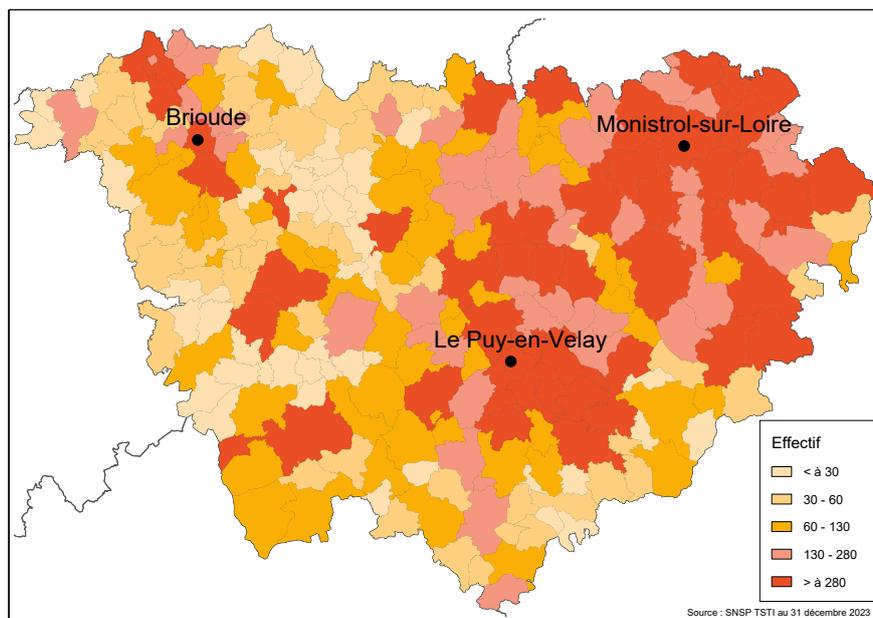
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Ensemble des attributions<sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés</b>	<b>1 403</b>	<b>2 049</b>	<b>3 452</b>
Droits directs (retraites personnelles)	1 226	1 317	2 543
Droits dérivés (retraites de réversion)	177	732	909
<b>Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)</b>	<b>65</b>	<b>87</b>	<b>152</b>
<b>Retraites anticipées et mesures dérogatoires</b>	<b>461</b>	<b>109</b>	<b>570</b>
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,3 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	77,4 ans	74,3 ans	74,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Nombre total de retraités</b>	<b>26 583</b>	<b>32 610</b>	<b>59 193</b>
Retraités percevant un droit direct seul	25 148	23 222	48 370
Retraités percevant un droit dérivé seul	195	1 024	1 219
Retraités percevant les deux à la fois	1 240	8 364	9 604
<b>Minimum vieillesse<sup>(2)</sup></b>	<b>2,7%</b>	<b>3,1%</b>	<b>2,9%</b>
<b>Retraites anticipées et mesures dérogatoires</b>	<b>7 811</b>	<b>2 311</b>	<b>10 122</b>
<b>Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)</b>	<b>73,2 ans</b>	<b>75,3 ans</b>	<b>74,3 ans</b>
<b>Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général<sup>(3)</sup></b>	<b>901 €</b>	<b>719 €</b>	<b>801 €</b>
<b>Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs</b>	<b>22,9%</b>	<b>52,1%</b>	<b>38,8%</b>

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Le Puy-en-Velay</b>			
Nombre total de retraités	1 821	2 773	4 594
Retraités percevant un droit direct seul	1 723	1 925	3 648
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	85	91
Retraités percevant les deux à la fois	92	763	855
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	9,4%	7,1%	8,1%
<b>Monistrol-sur-Loire</b>			
Nombre total de retraités	942	1 168	2 110
Retraités percevant un droit direct seul	900	803	1 703
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	35	40
Retraités percevant les deux à la fois	37	330	367
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,0%	1,5%	1,8%
<b>Brioude</b>			
Nombre total de retraités	755	1 150	1 905
Retraités percevant un droit direct seul	719	776	1 495
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	46	48
Retraités percevant les deux à la fois	34	328	362
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,0%	5,9%	5,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

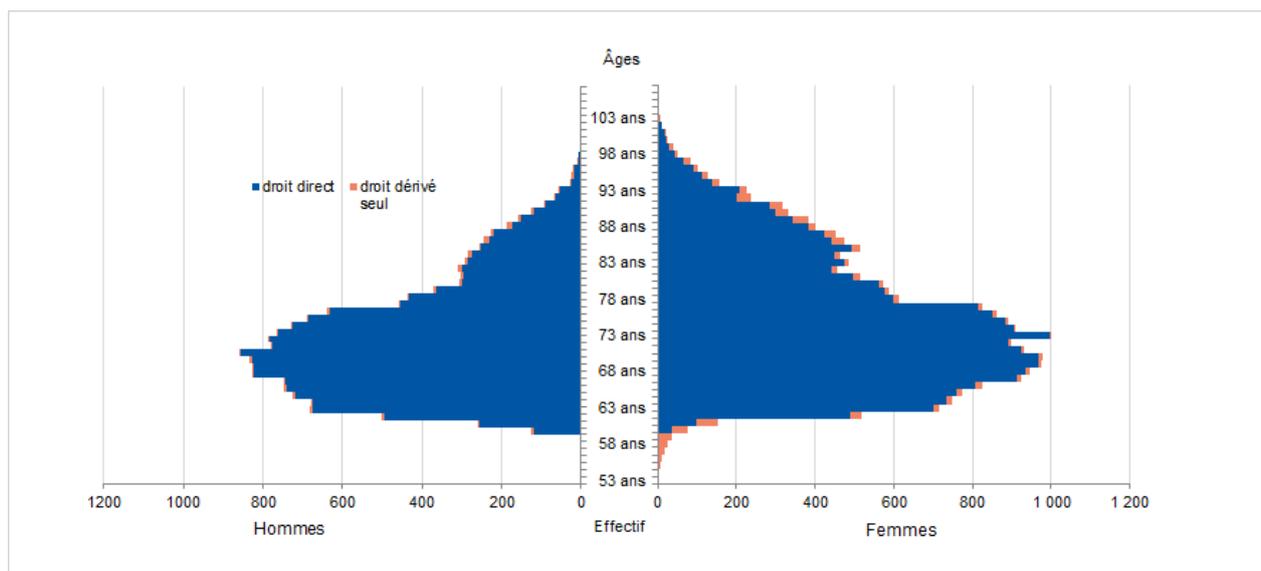
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)

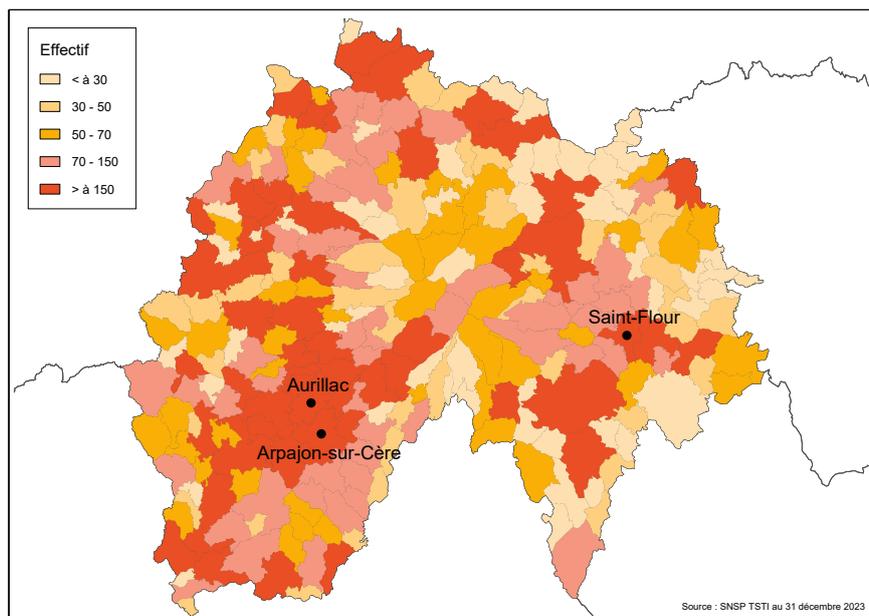
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Ensemble des attributions<sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés</b>	<b>847</b>	<b>1 293</b>	<b>2 140</b>
Droits directs (retraites personnelles)	723	844	1 567
Droits dérivés (retraites de réversion)	124	449	573
<b>Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)</b>	<b>52</b>	<b>83</b>	<b>135</b>
<b>Retraites anticipées et mesures dérogatoires</b>	<b>237</b>	<b>75</b>	<b>312</b>
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,6 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	76,4 ans	74,9 ans	75,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
<b>Nombre total de retraités</b>	<b>16 484</b>	<b>21 699</b>	<b>38 183</b>
Retraités percevant un droit direct seul	15 472	15 413	30 885
Retraités percevant un droit dérivé seul	226	830	1 056
Retraités percevant les deux à la fois	786	5 456	6 242
<b>Minimum vieillesse<sup>(2)</sup></b>	<b>3,0%</b>	<b>3,5%</b>	<b>3,3%</b>
<b>Retraites anticipées et mesures dérogatoires</b>	<b>4 778</b>	<b>1 647</b>	<b>6 425</b>
<b>Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)</b>	<b>73,6 ans</b>	<b>75,7 ans</b>	<b>74,8 ans</b>
<b>Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général<sup>(3)</sup></b>	<b>802 €</b>	<b>649 €</b>	<b>715 €</b>
<b>Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs</b>	<b>27,1%</b>	<b>54,9%</b>	<b>42,7%</b>

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Aurillac</b>			
<b>Nombre total de retraités</b>	<b>2 686</b>	<b>4 085</b>	<b>6 771</b>
Retraités percevant un droit direct seul	2 553	2 853	5 406
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	137	149
Retraités percevant les deux à la fois	121	1 095	1 216
<b>Minimum vieillesse<sup>(1)</sup></b>	<b>5,1%</b>	<b>5,7%</b>	<b>5,4%</b>
<b>Arpajon-sur-Cère</b>			
<b>Nombre total de retraités</b>	<b>816</b>	<b>923</b>	<b>1 739</b>
Retraités percevant un droit direct seul	771	690	1 461
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	27	38
Retraités percevant les deux à la fois	34	206	240
<b>Minimum vieillesse<sup>(1)</sup></b>	<b>1,5%</b>	<b>2,2%</b>	<b>1,8%</b>
<b>Saint-Flour</b>			
<b>Nombre total de retraités</b>	<b>654</b>	<b>916</b>	<b>1 570</b>
Retraités percevant un droit direct seul	624	645	1 269
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	32	35
Retraités percevant les deux à la fois	27	239	266
<b>Minimum vieillesse<sup>(1)</sup></b>	<b>3,7%</b>	<b>3,4%</b>	<b>3,5%</b>

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

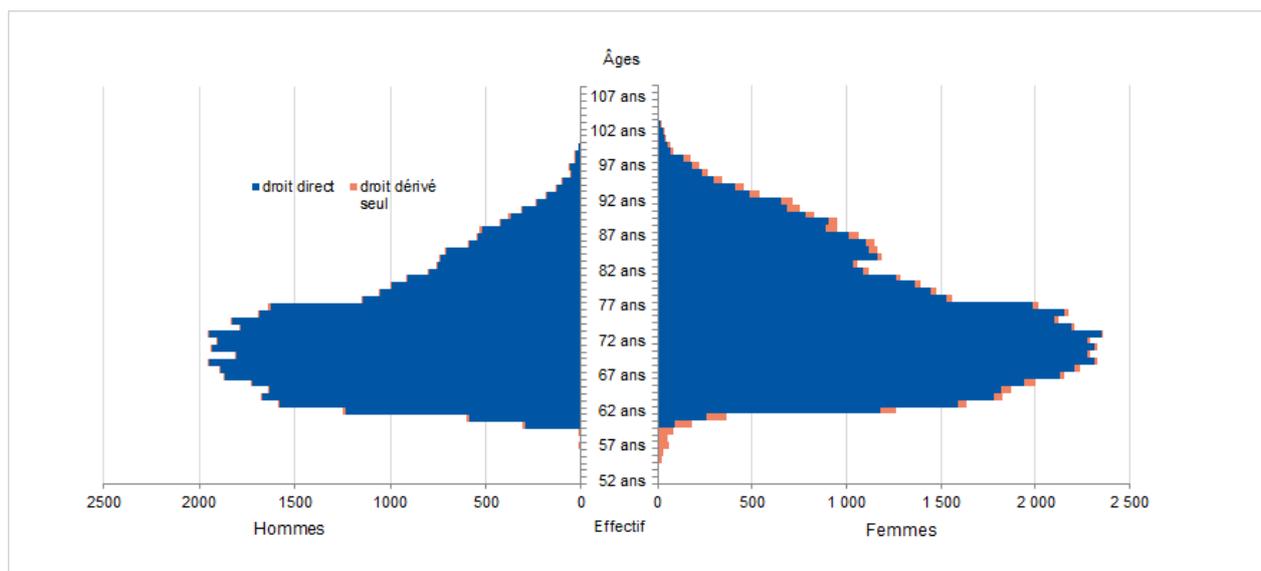
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)

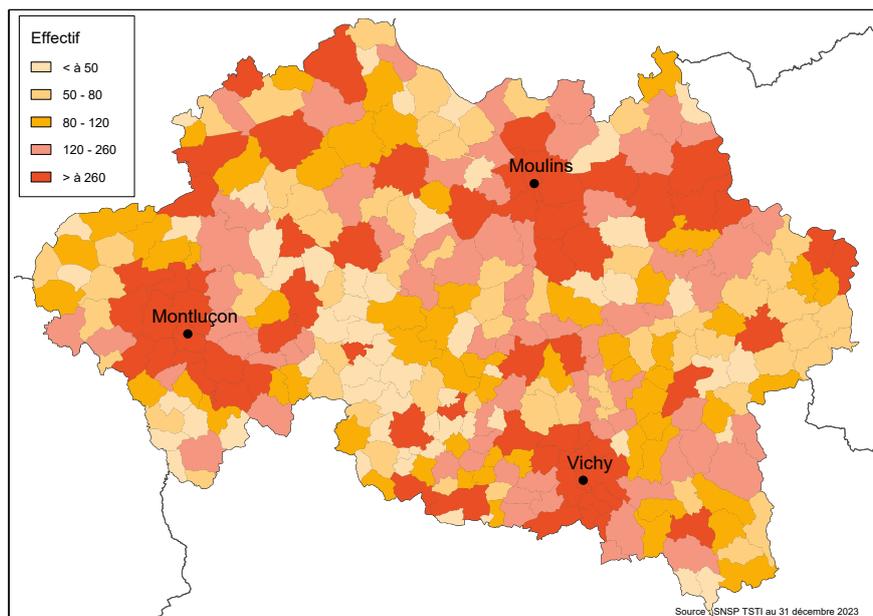
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 894	3 142	5 036
Droits directs (retraites personnelles)	1 645	1 974	3 619
Droits dérivés (retraites de réversion)	249	1 168	1 417
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	150	232	382
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	542	206	748
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,4 ans	63,0 ans
Droits dérivés	77,7 ans	74,2 ans	74,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	39 929	52 770	92 699
Retraités percevant un droit direct seul	37 980	36 772	74 752
Retraités percevant un droit dérivé seul	315	1 852	2 167
Retraités percevant les deux à la fois	1 634	14 146	15 780
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,7%	4,5%	4,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 463	4 513	15 976
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,8 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	908 €	728 €	806 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,6%	50,3%	37,4%

### Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Montluçon</b>			
Nombre total de retraités	3 677	5 700	9 377
Retraités percevant un droit direct seul	3 509	3 617	7 126
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	206	218
Retraités percevant les deux à la fois	156	1 877	2 033
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,2%	7,0%	7,0%
<b>Vichy</b>			
Nombre total de retraités	2 970	5 148	8 118
Retraités percevant un droit direct seul	2 844	3 450	6 294
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	160	168
Retraités percevant les deux à la fois	118	1 538	1 656
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,5%	7,6%	7,6%
<b>Moulins</b>			
Nombre total de retraités	1 763	2 889	4 652
Retraités percevant un droit direct seul	1 676	1 908	3 584
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	93	96
Retraités percevant les deux à la fois	84	888	972
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,7%	7,0%	6,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)